



Ministère des Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Synthèse de l'actualité

22 janvier 2013

Action institutionnelle

50^e anniversaire du Traité de l'Elysée

La France et l'Allemagne célèbrent à Berlin, le 22 janvier, le 50^e anniversaire du Traité de l'Elysée, conclu par le général DE GAULLE et le chancelier ADENAUER et qui avait scellé le 22 janvier 1963, la réconciliation franco-allemande. A cette occasion le président de la République française, François HOLLANDE, et la chancelière fédérale allemande, Angela MERKEL, se sont rencontrés et ont tenu une conférence de presse commune. Un **Conseil des ministres** franco-allemand s'est tenu dans la matinée et une séance commune du

Bundestag et de l'**Assemblée nationale** s'est déroulé dans l'après midi. La ministre des Droits des femmes, porte parole du Gouvernement, Najat VALLAUD-BELKACEM, a rencontré à cette occasion la ministre de la famille allemande Kristina SCHRÖDER.



Anniversaire de la loi VEIL relative à l'IVG



A l'occasion du 38^e anniversaire de la loi VEIL du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes, porte parole du Gouvernement, se sont rendues à la **Maternité des Lilas**. Ce déplacement a été l'occasion de rendre hommage aux personnes et associations qui ont porté depuis les années 1960 le combat pour permettre aux femmes d'avoir accès à ce droit fondamental. Lors d'une

table ronde avec les personnels de santé et les responsables du **Planning familial**, les deux ministres ont dit l'engagement total et très concret du gouvernement à assurer l'effectivité de ce droit si chèrement acquis. **Le Parisien** du 18 janvier rend compte de la visite des ministres et souligne que « *l'établissement emblématique de Seine-Saint-Denis a été conforté dans ses missions* » et que « *la maternité des Lilas restera un lieu avant-gardiste* ».

[Retrouver l'information sur notre site](#)

Installation du comité de pilotage du programme « ABCD de l'égalité »

Le ministère de l'Education nationale et le ministère des Droits des femmes ont installé le 16 janvier le **comité de pilotage** destiné à définir les modalités de mise en œuvre du programme « ABCD de l'égalité » (synthèses des 26 septembre, 26 octobre et 9 novembre 2012). Inscrit dans le plan interministériel « une troisième génération des droits des femmes : vers une société de l'égalité réelle », le programme « ABCD de l'égalité » sera expérimenté à compter de la rentrée 2013 dans dix académies. Il s'agit de faire prendre conscience aux enseignants de la force des stéréotypes liés au sexe qui engendrent des inégalités dans les parcours entre filles et garçons et plus tard entre femmes et hommes et de leur permettre de conduire auprès des élèves de primaire des actions de sensibilisation et d'apprentissage de l'égalité entre filles et garçons.



[Retrouver l'information sur notre site](#)

Accord entre les partenaires sociaux : vers l'égalité professionnelle effective

Conformément à la feuille de route de la **grande conférence sociale** qui avait identifié la multiplication des temps partiels comme l'un des éléments majeurs de la précarité des salariés et notamment des femmes (80 % des salariés à temps partiel), l'accord conclu le 11 janvier par les partenaires sociaux propose des moyens de régulation significatifs et des dispositions qui vont permettre de réduire la précarité des salariés et d'agir sur les écarts de salaire entre les femmes et les hommes. L'introduction d'un minimum horaire de 24 h par semaine comme référence dans les négociations qui doivent s'ouvrir, ainsi que la majoration des heures complémentaires dès la première heure à compter du 31 décembre 2013 sont des avancées importantes.

[Retrouver l'information sur notre site](#)

Le bilan démographique de la France et la politique familiale

Dans un communiqué diffusé le 16 janvier, Dominique BERTINOTTI, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée de la famille, rappelle « *le lien fort entre le dynamisme démographique de la France et sa politique familiale ambitieuse* » et revient sur le dernier bilan démographique de l'**Institut national de la statistique et des études économiques** (INSEE) selon lequel le taux de fécondité s'élève en 2012 à 2,01 enfants par femme. « *La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est rendue possible par le développement de services d'accueil du jeune enfant. Ils doivent être encore davantage développés, d'abord pour réduire les inégalités dans leur répartition territoriale* » souligne la ministre qui rappelle qu'elle a mis en œuvre en octobre 2012 la mobilisation pour l'accueil de la petite enfance et la parentalité (www.au-tour-des-parents.fr), qui a associé au cours des trois derniers mois l'ensemble des acteurs nationaux et locaux mais également plusieurs centaines de parents. Les grandes orientations de cette mobilisation seront présentées dans le cadre d'un événement national au cours du mois de février prochain. Elles se traduiront par des mesures concrètes dans le cadre de la convention pluriannuelle que l'Etat signera prochainement avec la Caisse nationale des Allocations familiales. « *On a raison de faire des bébés* » titre **Le Parisien** du 16 janvier qui souligne que le taux de fécondité des Françaises, qui est resté l'an dernier au-dessus des deux enfants par femme, est « *une exception* » et « *aussi une bonne nouvelle pour l'économie* ».

[Retrouver le bilan démographique 2012 sur le site de l'INSEE](#)



Le PVST bientôt remplacé par un dispositif axé sur la mixité filles-garçons

Un arrêté du 4 janvier 2013 portant abrogation de l'arrêté du 26 janvier 2007 relatif au **prix de la vocation scientifique et technique des jeunes filles** (PVST) a été publié au **Journal officiel** du 25 janvier. Une nouvelle action, visant une prise en compte globale de la mixité filles-garçons et l'instauration durable dans les établissements d'une démarche collective d'établissement associant l'ensemble du personnel, notamment pédagogique, sera alors mise en œuvre. Le nouveau dispositif remplaçant le PVST devrait être mis en place pour l'année scolaire 2013-2014.

Laurence LAIGO nommée au cabinet de la ministre des Droits des femmes

Par arrêté du 7 janvier 2013 portant nomination au cabinet de la ministre des droits des femmes, porte-parole du Gouvernement publié au **Journal officiel** du 17 janvier, Laurence LAIGO (photo) est nommée au cabinet de la ministre des Droits des femmes, porte-parole du Gouvernement, en qualité de conseillère en charge de l'innovation sociale et des politiques européennes.



Laurence GIRARD nouvelle directrice générale de l'Acisé



Par décret du 14 janvier 2013 paru au **Journal officiel** du 16 janvier, Laurence GIRARD a été nommée directrice générale de l'**Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances** (Acisé). Elle était auparavant conseillère, chef de cabinet de Mme Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur. Diplômée de l'Ecole des hautes études commerciales-HEC, Laurence GIRARD est depuis 2008, conseillère du 7^e arrondissement de Paris, secrétaire générale de l'association **Oser Paris**, ainsi qu'administratrice de la fondation **Terra Nova**.

Stéfan LOLLIVIER nommé président du conseil d'orientation de l'ONDRP

Par arrêté du 16 janvier 2013 portant nomination au conseil d'orientation de l'**Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales** (ONDRP) (**Journal officiel** du 18 janvier), Stéfan LOLLIVIER est nommé président du conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, en remplacement d'Alain BAUER, démissionnaire.

Mise en œuvre des obligations des entreprises pour l'égalité professionnelle

Le rapport d'information déposé par la **Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes** sur l'application du dispositif relatif à la mise en œuvre des obligations des entreprises pour l'égalité professionnelle (n° 629) a été déposé le 17 janvier 2013 par Cécile UNTERMAIER à l'**Assemblée nationale**. Il n'a pas encore été mis en ligne à l'heure où nous bouclons cette synthèse.

Travaux des Délégations aux droits des femmes du Parlement

Nous n'avons pas signalé depuis plusieurs mois les comptes rendus des travaux des Délégations aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du **Sénat** (synthèse du 26 octobre 2012), et de l'**Assemblée nationale** (synthèse du 30 octobre 2012). Les comptes rendus des auditions et séances sur les différents travaux en cours (« Femmes et travail », « action, organisation et moyens des délégations régionales aux droits des femmes », « système prostitutionnel »...) sont mis en ligne régulièrement sur les sites des deux chambres.

[Retrouver les comptes rendus de la Délégation aux droits des femmes du Sénat](#)

[Retrouver les comptes rendus de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale](#)

Mariage et adoption pour les couples de même sexe

Le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe déposé à l'**Assemblée nationale** le 7 novembre 2012 (synthèse du 9 novembre) sera examiné en 1^{ère} lecture à partir du **mardi 29 janvier**. Le 17 janvier dans la nuit, la **commission des lois** a adopté le projet de loi. Adoptant une centaine d'amendements, elle a notamment décidé, à l'initiative des rapporteurs et en lieu et place des dispositions du projet de loi substituant le mot « parents » aux termes « père » et « mère », de rendre expressément applicables les dispositions sexuées du code civil aux couples de personnes de même sexe. Ce projet de loi sera examiné en séance publique sur la base du texte adopté par la commission. (Lire également ci-dessous « **Egalité et non discrimination** »).



[Retrouver le dossier législatif sur le site de l'Assemblée nationale](#)

Recrutement à la tête des grandes institutions culturelles

Une proposition de résolution aux fins d'améliorer le processus de recrutement à la tête des grandes institutions culturelles a été déposée à l'**Assemblée nationale** le 14 décembre par Bruno LE ROUX et plusieurs de ses collègues. Cette résolution réaffirme « *le caractère fondamental du principe d'égalité et la nécessité d'assurer la diversité et la parité entre les femmes et les hommes dans tous les champs de l'action publique* ». Selon le texte, « *il est aujourd'hui particulièrement nécessaire de mieux garantir cette diversité et cette parité dans le processus de désignation des dirigeants des grandes institutions culturelles* ».

[Retrouver le texte sur le site de l'Assemblée nationale](#)

Meilleur équilibre femmes-hommes parmi les administrateurs des sociétés



Une proposition de résolution au nom de la commission des lois, en application de l'article 73 quinquies du règlement, sur la proposition de directive du **Parlement européen** et du **Conseil** relative à un meilleur équilibre hommes-femmes parmi les administrateurs non exécutifs des sociétés cotées en bourse et à des mesures connexes a été déposée au **Sénat** par Catherine TROENDLE (photo) le 16 janvier 2013.

[Retrouver le dossier sur le site du Sénat](#)

Prescription des propos injurieux ou diffamatoires à caractère homophobe ou sexiste

Une proposition de loi visant à porter de trois mois à un an le délai de prescription des propos injurieux ou diffamatoires à caractère homophobe, transphobe, sexiste ou à raison du handicap de Kalliopi ANGO ELA (photo) et plusieurs de ses collègues a été déposée au **Sénat** le 16 janvier 2013.



[Retrouver le texte sur le site du Sénat](#)

Rééquilibrage des répartitions femme-homme à l'Assemblée nationale

Une proposition de loi de Denis JACQUAT prescrivant le choix d'un suppléant de sexe opposé pour les députés dans une perspective de rééquilibrage des répartitions homme-femme à l'**Assemblée nationale** a été mise en ligne le mercredi 28 novembre 2012.

[Retrouver le texte sur le site de l'Assemblée nationale](#)

Six nouvelles arrivées au SDFE

Catherine ALAZARD a pris ses fonctions de Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) en Auvergne le 1^{er} septembre dernier. Titulaire d'un diplôme de Gestion (option marketing) de l'Institut d'administration des entreprises de l'Université Blaise Pascal, elle a également obtenu une maîtrise de biologie de la faculté de biologie des Cézeaux à l'Université Clermont I. Après avoir été technicienne de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique à Theix, Catherine ALAZARD a entamé une carrière de journaliste radio et TV. Sur la chaîne TV du Groupe Centre France, elle a réalisé durant six ans le magazine Santé. Elle a été chargée de l'animation éditoriale et de la rédaction de RCF 63, la radio locale des Radios chrétiennes francophones. Elle a en particulier réalisé l'émission quotidienne « L'invité du jour » qui traite de l'actualité en région Auvergne. Catherine ALAZARD a également été chargée de magazines thématiques sur le monde économique, les collectivités territoriales, les associations ou les groupes industriels de la Région. Impliquée dans la vie associative elle a été vice présidente du Club de la presse Clermont Auvergne. On notera qu'elle avait mis en place sur RCF 63, avec l'ancienne DRDFE Martine BRUNSWIG, une émission sur le suivi de l'actualité des droits des femmes en Auvergne.



Myriam VAUDET-LAISNE a pris ses fonctions de Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité du Nord-Pas-de-Calais le 1^{er} octobre. Juriste de formation, elle s'est préparée dernièrement au diplôme universitaire de compétence en relations humaines (Université de Lille I). Cette Lilloise « pur sucre » fière d'être Chti, musicienne à ses heures, a commencé sa carrière comme avocate, puis est devenue inspectrice du travail. Myriam VAUDET-LAISNE a été nommée ensuite responsable du Centre interrégional de formation de Lille (Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), puis Directrice du Centre interministériel de renseignements administratifs (CIRA) de Lille. Parallèlement à cette fonction elle a été missionnée comme cheffe de projet pour la modernisation des services de l'État au Secrétariat régional des affaires régionales (SGAR). Avant de rejoindre le SDFE elle a été chargée de mission « politique ressources humaines, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences » à la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) du Nord-Pas-de-Calais.

Eline CHENILLAT a été nommée Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité du Doubs le 3 septembre. Titulaire d'une licence « Administration économique et sociale » et d'un Master « Droit public administration publique » de l'Université de Franche-Comté. Eline CHENILLAT a débuté comme chargée de missions au service « Hébergement Logement » de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Doubs où elle a ensuite été nommée responsable du service « Droits des personnes et Politique de la Ville ». Elle est ensuite devenue cheffe de service adjointe « Protection et Insertion des Personnes Vulnérables » et responsable de la politique de la ville et lutte contre les discriminations à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Doubs.



Emilie MARQUIS SAMARI a pris ses fonctions de Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité de l'Essonne le 1^{er} septembre. Emilie MARQUIS SAMARI est titulaire du diplôme de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, d'un master professionnel d'intermédiation et développement social et d'un Master professionnel européen de médiation inter-méditerranéenne. Après avoir été chargée de mission pour la communication et le développement au sein de l'association palestinienne Ahali - Center for Community Development, elle a été successivement chargée de mission pour la coopération universitaire et la formation des cadres, chargée de mission, puis responsable, du Club France Maroc à l'ambassade de France à Rabat au Maroc. Enfin, de retour à Paris, avant de rejoindre le SDFE elle a été déléguée à l'égalité des chances et à la promotion à la direction générale de l'établissement Arts et Métiers ParisTech.

Dominique RENGER a pris ses fonctions de chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité du Haut-Rhin le 1^{er} octobre 2012. Elle est entrée dans la fonction publique en 1983 comme catégorie C à la préfecture du Haut-Rhin à Colmar, où s'est déroulé l'essentiel de sa carrière, celle-ci présentant comme fil conducteur l'aménagement du territoire, dans toutes ses composantes : environnement, urbanisme, risques industriels, développement économique des territoires, coopération transfrontalière... Dominique RENGER a passé plusieurs concours pour devenir attachée principal en 2002. Elle souligne ses convictions féministes et écologiques bien ancrées, considérant qu'il s'agit d'enjeux majeurs pour un progrès équilibré de l'humanité.



Isabelle LE DREAU a pris ses fonctions de collaboratrice de la Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Midi-Pyrénées le 1^{er} novembre dernier. Titulaire d'un Master 2 de sociologie « Genre et Politiques Sociales » de l'Université Toulouse 2 Le Mirail, Isabelle LE DREAU a commencé sa carrière comme co-responsable du projet « Scientifica, les rendez-vous des filles, des sciences et des techniques » auprès de la chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité du Tarn-et-Garonne. Elle a ensuite été chargée d'interventions en milieu scolaire pour le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) du Tarn-et-Garonne puis chargée de projet pour l'association toulousaine Artémisia. Avant de rejoindre la DRDFE de Midi-Pyrénées, a occupée les fonctions de coordinatrice de l'Union régionale des CIDFF de la région.

Avec nos excuses pour le retard pris dans cette série d'annonces, nous leur souhaitons la bienvenue au Service des droits des femmes et de l'égalité.

Ile-de-France : agir ensemble face aux mutilations sexuelles féminines

Dans le cadre de la **Journée internationale de lutte contre les mutilations sexuelles féminines (6 février)**, la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** d'Ile de France et la chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité du Val de Marne, en partenariat avec le Conseil général du Val-de-Marne, la DT ARS 94, l'OFII 94 et des partenaires associatifs (GAMS, CAMS, Tostan...) organisent la 4^e édition de la journée d'information et sensibilisation des professionnel-le-s (santé, social et éducation) le **lundi 4 février** sur le thème « Face aux mutilations sexuelles féminines : Agir ensemble pour mieux connaître et mieux prendre en charge » à l'université Paris 12 -Est Créteil Val de Marne. La date limite des inscriptions (gratuites) est fixée au 30 janvier 2013. Le programme détaillé de la 4^e édition, ainsi sur les actes des éditions précédentes sont en ligne sur le site de la préfecture d'Ile de France.



[Retrouver le dossier sur le site de préfecture d'Ile de France](#)

La féminisation dans le sport, enjeux et perspectives pour la Seine-et-Marne



Le premier colloque départemental de Seine-et-Marne sur « L'égalité Femmes - Hommes dans le sport, enjeux et perspectives pour la Seine-et-Marne » se tiendra le **mardi 29 janvier** à Ozoir-la-Ferrière. Cette rencontre est organisée par la Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité (Direction départementale de la cohésion sociale) en partenariat avec le Conseil général, le Comité départemental olympique et sportif et l'association Femix'Sports. Un guide réalisé par la DDCS77 sera remis aux participants du colloque. Il sera ensuite téléchargeable sur le site internet de l'Etat en Seine et Marne.

Egalité et non discrimination

Ouverture du mariage aux personnes du même sexe

Impossible de citer ici l'ensemble des articles et des tribunes publiés sur le projet d'ouverture du mariage aux personnes du même sexe et l'homoparentalité depuis nos dernières synthèses (très complètes) sur le sujet (23, 26 octobre et 9 novembre 2012). On compte, depuis le 10 novembre, pas moins d'une trentaine de une (annonçant souvent un dossier en pages intérieures) dans la presse « épluchée » pour réaliser cette synthèse (**L'Humanité**, **Libération**, **Le Soir**, **Le Monde**, **La Croix**, **Le Parisien**, **Les Echos** et **Le Figaro** pour la presse quotidienne nationale, **L'Express**, **Le Point**, **Le Nouvel Observateur**, **La Vie** et les différents magazines de fin de semaine des quotidiens pour les hebdomadaires). **Le Figaro** reste à la pointe du combat contre ce qu'il appelle « *le mariage homosexuel* » en totalisant à lui seul onze unes sur la période : « *les opposants manifestent* » (17 novembre), « *La polémique* » (22 novembre), « *Le débat confisqué* » (1^{er} décembre), « *la mobilisation s'amplifie* » (8 décembre), « *La surenchère* » (14 décembre), « *la charge contre l'école catholique* » (5 janvier), « *Hollande s'obstine, les opposants se mobilisent* » (9 janvier) « *La grande mobilisation* » (11 puis 12 janvier), « *Le raz-de-marée* » (14 janvier), « *Ce que prépare les opposants* » (15 janvier)... Il faut rajouter à ces trente unes et dossiers plus d'une centaine d'articles et de brèves et quarante trois tribunes dans les pages « débats » des journaux, sans oublier les innombrables lettres, généralement enflammées, reçues pas les rédaction ! Le débat se déroule au moins dans les médias...



« Le combat perdu de l'Eglise »

Des incidents de la manifestation du 18 novembre (synthèses des 18 et 23 novembre) et « *la récupération intégriste* » (**La Vie** du 15 novembre) à la très grande manifestation du 14 janvier, « *la ruée vers l'ordre* » (**Libération** du 15 janvier) de « *la réacosphère* » (**L'Humanité** du 11 janvier), les journaux vont suivre au jour le jour l'évolution du débat dans la société française : débat sur la liberté de conscience (« *Comment l'exécutif a multiplié les erreurs sur le mariage homosexuel* » **Le Monde** du 23 novembre), les religions entendues à l'Assemblée (« *à la sauvette* » selon **Le Figaro** du 30 novembre), la question de la PMA, la manifestation « *pour l'égalité* » du 16 décembre et « *le retour d'un discours homophobe* » (**Le Monde** du 16 décembre) ou « *le rejet de l'homosexualité à droite* » (**Le Monde** du 12 janvier), puis la polémique autour de la position prise par l'enseignement catholique et, enfin, le « *non au référendum* » et l'examen du texte à l'**Assemblée nationale**. On retiendra ici trois articles de fond significatifs sur le mariage : « *L'humanité n'a cessé d'inventer de nouvelles formes de mariage* » (entretien avec l'anthropologue Maurice GODELIER, **Le Monde** du 18 novembre), « *Le mariage est une invention réductrice* » (entretien avec l'anthropologue François HERITIER, **Le Point** du 6 décembre), et le texte passionnant de Danièle HERVIEU-LEGER, directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), « *Le combat perdu de l'Eglise* », dans lequel la sociologue souligne que « *le discours hostile de l'Eglise sur le « mariage pour tous » confirme son inadaptation aux nouvelles voies de la famille* », texte illustré par un dessin de SERGUEI où l'on voit deux femmes nues qui se tiennent par la main dans le jardin d'Eden. Au serpent, le fruit défendu dans la bouche, qui demande « *Où est Adam ?* », l'une d'entre elles de répondre « *Parti à la manif !* » (**Le Monde** du 13 janvier).



Pendant ce temps, outre-Manche et outre-Atlantique...

Pendant tout ce temps les journaux observent également ce qui se passe à l'étranger : en Grande Bretagne, David CAMERON a donné le feu vert donné de son gouvernement au mariage homosexuel ce qui a suscité des crispations au sein de l'Eglise anglicane et du parti conservateur. Mais outre-Manche, deux tiers des Britanniques se disent favorables au mariage gay civil, un sujet sur lequel le Parlement doit légiférer début 2013. Aux Etats-Unis, La Cour suprême des Etats-Unis a décidé vendredi 7 décembre de statuer très largement sur le mariage homosexuel. Elle débattira du sujet en mars 2013 pour rendre son jugement définitif en juin. L'union de couples du même sexe est déjà autorisée dans neuf Etats sur cinquante et dans la capitale fédérale, Washington. Par ailleurs, **Le Monde** du 20 janvier nous apprend que le mariage homosexuel sera peut-être bientôt légalisé au Mexique. Plusieurs états pour en effet suivre l'exemple de Mexico qui autorise cette union depuis 2009. Enfin soulignons que nos voisins belges du **Soir** suivent avec attention le débat dans l'hexagone (*Il y a dix ans, après les Pays-Bas, la Belgique est le deuxième pays au monde à avoir reconnu le mariage homosexuel, avec certaines restrictions. Le 30 janvier 2003, la Chambre des Représentants adopte la « proposition de loi ouvrant le mariage à des personnes de même sexe »* NDR). Le quotidien de Bruxelles observe la « France conservatrice » (14 janvier). « Les croisés à l'attaque du mariage gay », résumait **Le Soir** du 12 janvier, « ont réussi à faire bouger l'opinion (...). Hyper-organisés (ils) ont occupé le terrain au point de semer le doute et de fragiliser le président François Hollande ».



Les centres de fertilité belges pris d'assaut par les lesbiennes françaises

Mais le quotidien belge témoigne aussi d'une réalité : « Les centres de fertilité belges sont pris d'assaut par les lesbiennes françaises qui ne peuvent devenir mères chez elles ». Le quotidien du 12 janvier publie plusieurs témoignages de ces femmes : « Les Françaises représentent 80 % des 833 patientes que nous avons traitées l'an dernier. Plus de huit sur dix sont des lesbiennes », indique le Pr Michel DUBOIS, chef du service de PMA de l'hôpital de la Citadelle à Liège pour **Le Soir** qui annonce qu'au total, chaque année, « plus de 2 000 bébés français sont conçus en Belgique », pays où « 18 centres pratiquent la PMA pour tous. « Indépendamment de l'état civil et de l'orientation sexuelle » des candidates, comme le régit la loi du 6 juillet 2007 ». **Le Soir** donne la parole à quatre couples de femmes qui souhaitent « faire réagir les autorités françaises » en relatant leur « parcours du combattant ». Signalons enfin que le magazine **Elle** prend position pour le « mariage pour toutes » à la une de son numéro du 18 janvier. Une **manifestation nationale** « pour l'égalité », à l'appel de très nombreuses associations et organisations est prévue **dimanche 27 janvier** à Paris. Le 19 janvier, une première vague de rassemblements a occupé le pavé d'une vingtaine de villes en France.



Osez le féminisme ! Changement de porte-parole et d'attachée de presse

Le Conseil d'administration d'**Osez le féminisme !** qui s'est tenu mi janvier a élu Anne-Cécile MAILFERT présidente et nouvelle porte-parole de l'association, succédant à Thalia BRETON qui a quitté ses fonctions après quatre ans d'investissement dans l'association. Anne-Cécile MAILFERT est membre du CA depuis juin 2011 a notamment été responsable de la délégation de Paris du **Mouvement du Nid**, association abolitionniste qui accompagne les personnes prostituées. Elle est également responsable du groupe Parité au sein d'**Osez le féminisme !** Magali DE HAAS et Julie MURET, porte-parole depuis le 1^{er} juillet 2011, poursuivent leur mandat à ses côtés. Par ailleurs, la nouvelle attachée de presse de l'association est Claire GUIRAUD.

Egalité dans la vie professionnelle

L'allongement des études retarde les maternités

Le numéro de décembre 2012 de **Population & Sociétés**, publié par l'**Institut national d'études démographiques** (INED), porte sur le sujet suivant : « En France comme en Grande-Bretagne, l'allongement des études retarde les maternités ». Partout dans le monde les femmes commencent à avoir leurs enfants de plus en plus tard. Dans les pays développés où la première maternité est déjà plus tardive qu'ailleurs, l'âge au premier enfant continue d'augmenter. S'appuyant sur une comparaison entre la France et la Grande-Bretagne, Maira NI BHROLCHAIN et Eva BEAUJOUAN examinent l'influence de l'allongement des études et ses mécanismes.

[Télécharger la publication sur le site de l'INED](#)

Portrait d'une pasteure protestante

La Vie du 17 janvier consacre la une de ses « Essentiels » à Alexandra BREUKINK, pasteure à Gunsbach en Alsace, qui, à l'issue d'un itinéraire fait de rencontres, de voyages et de... questionnements, a choisi de faire de sa foi l'essentiel de sa vie en devenant pasteure (c'est l'hebdomadaire qui féminise le mot).



Les Ecarts femmes-hommes sur le marché du travail : deux pas en avant, un pas en arrière

« *Les inégalités hommes-femmes sur le marché du travail dans le monde tendaient à se réduire au début de la dernière décennie mais l'écart s'est creusé après l'éclatement de la crise en 2007* », selon un rapport de l'**Organisation internationale du travail** (OIT), produit en collaboration avec l'ONU Femmes, publié fin décembre. La situation varie considérablement selon les régions constate l'OIT qui souligne que « *les femmes souffrent de taux de chômage plus élevés que les hommes à l'échelle mondiale, sans perspective d'amélioration dans les prochaines années* ». En effet, « *à l'échelle mondiale, le décalage hommes-femmes au regard du taux de chômage, ou du ratio emploi/population entre la situation des hommes et des femmes, s'était réduit avant la crise. La crise a inversé cette tendance, notamment dans les régions qu'elle a le plus durement touchées* ».

[Retrouver le rapport sur le site de l'OIT](#)

Légèrement plus de femmes dans les conseils d'administration allemands en 2012

Le 16 janvier, l'**Institut allemand pour la recherche économique** (DIW Berlin) a annoncé une augmentation de 1 % du nombre de femmes dans les conseils d'administration. Dans les conseils d'administration des 200 plus grandes entreprises allemandes, on passe de 3% à 4% fin 2012. Une progression plus notable a été observée au sein des conseils d'administration des entreprises du DAX de 3,7 % à 7,8 %. Ces chiffres doivent cependant être relativisés, puisqu'on ne parle ici que de 30 entreprises, soumises à une pression publique très importante.

Les femmes en route vers la parité ? Une comparaison franco-allemande

Angela MERKEL, la chanteuse LENA, la footballeuse Birgit PRINZ, ces réussites individuelles sont d'autant plus remarquées qu'elles tranchent avec une image ancrée : celle d'une société allemande profondément attachée à la répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes. Et si quelque chose avait changé ? En France et en Allemagne, les libertés et les droits des femmes ont nettement progressé au cours des dernières décennies. Les **Missions allemandes en France** proposent une exposition sur les acquis à défendre et les chantiers à ouvrir.

[Pour en savoir plus sur le site des Missions allemandes en France](#)

Parité et vie politique

Tir de barrage machiste au Sénat

« *Un Sénat macho bouillant face à la parité dans les départements* » : **Libération** résume bien la petite vidéo qui circule sur les réseaux sociaux après l'éprouvant débat aux « *Relents de misogynie* » au **Sénat** le 17 janvier sur le projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires, et modifiant le calendrier électoral (synthèse du 14 janvier). « *Au sénat, virile bataille contre la parité imposée* » s'amuse **Le Monde** du 19 janvier. Il faut dire que certains sénateurs n'y sont pas allés avec le dos de la cuillère : le centriste Hervé MAUREY a qualifié le scrutin paritaire de « *gadget* », assurant que « *beaucoup de femmes risquent de se retrouver dans le rôle de potiches* », « *ne faisons pas d'obsession sexuelle collective* », a renchéri Christophe BECHU (UMP), qui se demande également si « *la parité doit se mesurer au 50/50* », alors que Bruno SIDO (UMP) a proposé de tester ce binôme sur une seule mandature, le temps pour les femmes de « *faire leurs preuves* »... Plusieurs sénatrices ont ensuite pris la parole pour répliquer à cette salve machiste. Laurence ROSSIGNOL (PS - photo) qui dénonçait un débat « *terriblement régressif* » s'est arrêté de parler pour que soit noté aux débats l'interpellation de Bruno SIDO (« *C'est qui cette nana ?* ») lui remettant (sous nos applaudissements NDC) la « *palme de la misogynie beauf de l'assemblée* » avec une détermination qui n'était pas sans rappeler le ton du discours antisexiste de la Première ministre australienne Julia GILLARD évoqué dans cette synthèse le 30 octobre 2012. Signalons que **L'Humanité** (15 janvier) se questionne sur « *la parité au prix du bipartisme* », **Le Monde** (17 janvier) annonçait « *la fronde sur le scrutin binominal paritaire* » et que **Le Figaro** (18 janvier) ose titrer : « *Parité : des mariages forcés dans les départements* »... Catherine COUTELLE, présidente de la **Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes** de l'Assemblée nationale, a diffusé un communiqué le 18 janvier (« *La droite veut laisser aux femmes le temps... d'attendre* ») pour dénoncer les propos misogynes des sénateurs et inviter ses collègues députés à faire preuve, lors de l'examen du texte à l'Assemblée, « *de plus de retenue et de conviction pour la parité* ». Elle tacle au passage l'UMP et « *la désignation à sa tête d'une présidence 100% masculine (7 hommes président et vice-présidents)* ». Dans **Le Journal du Dimanche** du 20 janvier, la députée UMP Marie-Jo ZIMMERMANN, vice-présidente de la **Délégation aux droits des femmes** de l'Assemblée, condamne vivement les propos de ses collègues : « *Je suis outrée par ce que j'ai entendu* », s'exclame-t-elle. « *C'est du délire* ». Après cette séance houleuse, la Haute Assemblée a rejeté par 164 voix contre 144 le scrutin paritaire pour les cantonales.



[Voir le résumé des débats sur Public Sénat](#)

« Michèle TABAROT. Copérative »



Sous le titre « *Michèle TABAROT. Copérative* », **Libération** du 17 janvier publie un portrait de la députée des Alpes-Maritimes qui, Lors du conflit à l'UMP, « *s'est imposée comme le nouveau visage féminin des copéistes* ». « *Plus jeune adjointe au maire de France (Le Cannet) en 1983, à 20 ans, elle s'empare de la mairie en 1995, face au sortant RPR, puis de la circonscription, sept ans plus tard sous les couleurs de l'UMP* » rappelle le quotidien. « *Sans oublier de s'essayer furtivement aux mandats de conseillère générale et régionale* ». **Libération** estime que ces « *conquêtes électorales* » lui ont permis de s'imposer « *comme la femme forte du département et la promue du moment à l'UMP* ». Selon le journal elle a incarné « *la nécessaire touche féminine dans le ticket formé avec COPE et CHATEL* ».

Inciter les femmes vivant en milieu rural à devenir conseillère municipale



Dans l'Ain, l'association **Regards de Femmes**, avec le soutien du Conseil régional Rhône-Alpes met en place un partenariat avec le Conseil général, l'Association des maires ruraux et la **chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité** (Direction départementale de la cohésion sociale), pour organiser des journées d'information afin d'inciter les femmes vivant en milieu rural à être candidates aux prochaines élections municipales. Des femmes hésitent encore à se présenter aux fonctions électives. Pour lever les barrières à leur engagement, il convient de leur apporter les connaissances fondamentales sur le fonctionnement des structures administratives locales et le rôle des élus mais également sur la gestion des temps de vie, familiale, professionnelle, sociale. Ces

journées permettront la rencontre avec des élues locales pour échanger et avoir des informations concrètes et précises sur la vie d'élue. Elles s'articuleront en deux temps : La première partie sera axée sur la connaissance des structures administratives locales, le fonctionnement d'une mairie et le rôle des élu-es. Puis deux ateliers successifs permettront de « se mettre en valeur » et de « gérer ses temps de vie ». Ces journées sont ouvertes à toutes les femmes électrices, du département de l'Ain, prioritairement pour celles qui habitent dans les communes de moins de 3500 habitants. Les personnes de l'Union Européenne vivant en France, inscrites sur les listes électorales de leur commune, sont électrices et éligibles aux élections municipales.

[Pour en savoir plus sur le site de Regards de femmes](#)

Dominique BERTINOTTI, ministre « des » familles

« Longtemps élue du Marais et soutien de Royal, la ministre déléguée à la Famille défend sans faiblir le mariage gay et la PMA » : sous le titre « Dominique BERTINOTTI, ministre « des » familles », Libération du 21 janvier consacre son portrait de dernière page à celle qui « se présente comme la ministre « des » familles »... Et « Lib » de poursuivre : « Et ce pluralisme revendiqué, cette diversité affirmée, rassèrent à l'heure où les religions s'arc-boutent sur leur homophobie et où quelques socialistes vacillent au gré des jauges manifestantes et semblent prêts à retourner leur culotte en peau de lapin ». En effet selon le quotidien, « Dominique BERTINOTTI, elle, défend évidemment le mariage pour tous. Mais, à l'inverse de Hollande, elle pousse aussi pour la PMA et n'est pas braquée contre la gestation pour autrui (GPA) ».



Egalité dans la vie personnelle et sociale

Le Planning Familial 75 contre Xavier DOR

Lundi 21 janvier à la 31^{ème} chambre du Tribunal de grande instance de Paris a eu lieu le procès opposant **Le Planning Familial 75** à Xavier DOR. Fondateur et président de l'association **SOS tout-petits**, Xavier DOR est un des initiateurs des « commandos anti-IVG », il a été condamné à de nombreuses reprises pour ses actions. Le Planning Familial, l'Association nationale des centres d'interruption volontaires de grossesse et de contraception (ANCIC) et la Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC) s'étaient constituées parties civiles à ce procès. Elles appelaient à rassemblement à proximité du Palais de Justice avant le procès. Rappel des faits : des opposants à l'avortement se sont introduits dans les locaux du Planning Familial 75 à Paris, les 25 et 26 juin 2012. Suite à cette intrusion, Le Planning Familial 75 a porté plainte pour « entrave à l'interruption de grossesse par pressions, menaces ou intimidation du personnel, d'une patiente ou de son entourage ». Le procès a été renvoyé au **mercredi 26 juin**.

Pilules de nouvelle génération et défense de la contraception (suite)



Encore plusieurs articles à signaler sur le sujet (synthèses des 7 et 14 janvier) : « *Pilule : plus de neuf accidentés sur dix ne sont pas déclarés* » (**Le Figaro** du 15 janvier qui cite une étude qu'il s'est procurée), « *Pilules : les femmes se sentent mal informées* » (**Le Monde** du 17 janvier qui constate une certaine panique chez les utilisatrices), « *Un téléphone SOS pilule* » (**Le Parisien** du 17 janvier qui raconte la mise en place d'un centre d'appels privé), et « *Meurtris* » par *l'affaire des pilules, des gynécologues préparent un manifeste* » (**Le Monde** du 20 janvier qui annonce un appel en préparation pour répondre à son enquête sur « *les médecins liés aux labos* »). Deux tribunes ont également été publiées : un texte collectif d'endocrinologues et de gynécologues médicaux dans **Le Monde** du 16 janvier : « *Les contraceptifs hormonaux exigent plus de prévention. N'ignorons pas les risques* », et une « *Apologie masculine de la pilule* » de Luc LE VAILLANT dans les « *Rebonds* » de **Libération** du 15 janvier. Pour conclure, alors que l'**Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception** (ANCIC) s'alarme « *de la polémique actuelle autour de la pilule* » dans un communiqué du 17 janvier, nous signalerons le « *diagnostic* » du **Nouvel Observateur** du 17 janvier qui juge que « *diaboliser la contraception serait un désastre* » et que « *la contraception définitive, c'est possible* ».

[Consulter les questions/réponses sur les pilules contraceptives sur le site du ministère de la santé](#)

Développement du sport féminin dans les fédérations sportives

Il y a longtemps que nous n'avions pas évoqué le **Pôle ressources national « sport, éducation, mixités, citoyenneté »** (SEMC) (synthèses des 20 octobre 2009, 14 juin 2010 et 7 février 2011). Le Pôle a mis en ligne le répertoire des fédérations et commissions féminines 2012. Le projet de recenser exhaustivement les commissions en charge du développement du sport féminin dans les fédérations sportives est né dans le cadre du groupe national « femmes et sport » (GNFS). Ce nouvel outil vient enrichir la collection « Les cahiers du Pôle ». On consultera également de manière utile la **Lettre d'information du Pôle**.



[Télécharger le répertoire sur le site du Pôle SEMC](#)

Lutte contre les violences

Lancement de « **Excision, parlons-en !** »

« **Excision, parlons-en !** » est un rassemblement inédit en France d'acteurs de la société civile (associations, chercheurs, artistes, journalistes...) souhaitant mutualiser leurs efforts et leurs ressources pour intensifier la lutte en faveur de l'abandon de l'excision/MGF (mutilations génitales féminines) tant à l'international qu'en France. Cette initiative s'inscrit en amont de la Journée Internationale contre l'excision/MGF programmée chaque année le 6 février. « **Excision, parlons-en !** » a pour objectif principal de sensibiliser les acteurs humanitaires et de la société civile, ainsi que les institutions nationales et internationales, à la problématique des MGF. Elle vise notamment à les inciter à se saisir de la problématique et à mobiliser leurs ressources, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée Générale des **Nations Unies** le 20 décembre 2012 (synthèse du 7 janvier) « *sur l'intensification de l'action mondiale visant à éliminer les mutilations génitales féminines* ». Le lancement de l'opération, et en particulier du site internet, aura lieu à Paris le 1^{er} février. Un colloque international et pluridisciplinaire est d'ores et déjà programmé à Paris pour le 6 février 2014.

L'AVFT analyse la création du HCE et de la MIPROF

Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT) se penche sur les nouvelles instances en matière de droits des femmes et analyse les décrets de création du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) et de la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF). L'AVFT relève un certain nombre de maladresses de rédaction et pose aussi plusieurs importantes questions sur les objectifs de ces instances et les nominations en leur sein. L'association regrette par exemple l'institutionnalisation des concepts de « protection des femmes » et de « genre », *« cent fois questionnés et remis en cause par les féministes, qui savent bien que ces choix terminologiques sont lourds de sens »*.



[Lire l'article sur le site de l'AVFT](#)

Rencontre exceptionnelle entre Eve ENSLER et Françoise HERITIER



« One Billion Rising » et le programme PRESAGE organisent une soirée débat autour des questions des violences faites aux femmes le **mercredi 23 janvier** à Sciences Po. Après une introduction par Hélène PERIVIER, coresponsable du programme PRESAGE, Eve ENSLER (photo), auteure des « Monologues du Vagin » présentera la campagne « One Billion rising » (synthèse du 7 janvier). Elle dialoguera ensuite avec Françoise HERITIER, professeure honoraire au Collège de France. Une table ronde, suivi d'un débat avec la salle, réunira ensuite autour de la modératrice Réjane SENAC, politiste, chargée de recherche, CNRS, CEVIPOF, Françoise BRIE, vice-présidente, Fédération nationale solidarité femmes, Christelle HAMEL, sociologue, chercheuse à l'INED, responsable du projet VIRAGE - Violences et rapports de genre, Caroline DE HAAS, conseillère en charge des politiques féministes au ministère des Droits des femmes, Patric JEAN, réalisateur du film « La domination masculine », animateur du réseau Zéromacho, et Julie MURET, porte-parole d'Osez Le féminisme ! (Photo © Brigitte LACOMBE).

« L'affaire de viol qui réveille le féminisme indien »

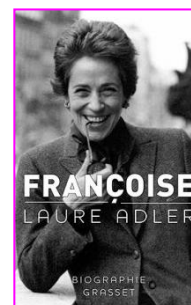
Plusieurs journaux sont revenus sur la mobilisation indienne contre les viols (synthèse du 7 janvier) : « *En Inde, les violeurs se sentent libres de céder à leurs pulsions* » (**Libération** du 7 janvier), « *L'affaire de viol qui réveille le féminisme indien* » (**Le Monde** du 9 janvier), « *Un viol qui expose les fractures de la société indienne* » (**Les Echos** du 9 janvier)... On apprenait la semaine dernière qu'un nouveau viol collectif dans un bus avait eu lieu dans le nord de l'Inde (**Le Soir** du 14 janvier) et qu'une Indienne de sept ans avait été violée dans les toilettes d'une école dans l'Etat touristique de Goa (**20 Minutes** du 15 janvier). Les deux nouvelles affaires provoquant de nouvelles manifestations d'ampleur. Alors que le procès des violeurs de la première affaire avait lieu à New Delhi, **Le Soir** du 16 janvier publiait les portraits des six accusés et des témoignages dans le bidonville de Ravidas, enclavé au cœur des quartiers chocs de la capitale indienne.



Culture, communication

Dix ans après la disparition de Françoise GIROUD : portrait d'une femme libre

A l'occasion du dixième anniversaire de la disparition de Françoise GIROUD, le 19 janvier 2003, Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des droits des Femmes, a rendu hommage à cette grande figure de la vie politique, littéraire et journalistique française. Dans un communiqué diffusé le 19 janvier, la ministre des Droits des femmes salue avec respect et admiration la mémoire de celle qui fut la première secrétaire d'Etat à la condition féminine en 1974, et qui a su incarner à travers le monde les valeurs d'indépendance, de liberté, d'audace et d'exigence qui ont toujours caractérisé son œuvre, ses engagements, et sa personnalité hors du commun. Najat VALLAUD-BELKACEM s'était rendue à la première édition de la remise du Prix Françoise GIROUD le 17 janvier, afin d'exprimer la reconnaissance de la République pour son action. Ce premier prix Françoise GIROUD a été décerné à Marion VAN RENTERGHEM pour le « Prix du Portrait » et à Bushra AL-MAQTARY pour le « Prix Nouvelle Vague ». Enfin, à l'occasion du dixième anniversaire de la disparition de Françoise GIROUD, la ministre organise le **jeudi 24 janvier** une séance exceptionnelle du cycle « Unique en son genre » en présence de Laure ADLER, auteure de la biographie « Françoise » (Grasset) (synthèses des 17, 21 et 25 janvier 2011). **Le Soir** et **Libération** ont publié des hommages à Françoise GIROUD la semaine dernière dans leurs colonnes. La veille de la date anniversaire **Le Soir** annonçait à la une de son cahier « Livres » : « *Le récit inédit de Françoise GIROUD* ». Le quotidien belge consacrait une page à la journaliste dont **Gallimard** vient de publier un manuscrit qui dormait dans les archives : « Une femme libre ». Le lendemain, dans son édition du 19 janvier, **Libération**, sous le titre « *Giroud d'honneur* », consacrait deux pages l'autobiographie de la cofondatrice de **L'Express** qui « *paraît enfin, dix ans après sa mort* »...



Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de l'animation et de la veille et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. - Photos © DR

Direction générale de la cohésion sociale – Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes
Bureau de l'animation et de la veille - dgcs-sdfe-synthese@social.gouv.fr - <http://www.femmes-egalite.gouv.fr/>